



Décision n° 2016.17
**Modification de la
composition du Directoire**

Le Directeur du Centre Hospitalier d'Auch

Décide

Vu le Code de la Santé Publique

Vu la Loi N°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu le Décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au Directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé,

Vu la Décision n°2014-12 relative à la composition du Directoire,

Vu l'élection de la nouvelle CME en date du 15 décembre 2015,

Article 1

La liste nominative des membres du Directoire est modifiée comme suit :

Monsieur Julien COUVREUR, Directeur, Président

Madame le Docteur Véronique LEJEUNE, Présidente de la Commission Médicale d'Etablissement,

Monsieur Nicolas PALENI, Coordonnateur Général des Soins,

Madame le Docteur Sophie BUYS, Praticien Hospitalier en Réanimation

Madame le Docteur Marie-Laure LIER, Chef de pôle Médico-Technique

Madame le Docteur Mélania PULCRANO, Praticien Hospitalier en Diabétologie

Monsieur Christian BATOVANJA, Directeur Adjoint.

Auch, le 6 décembre 2016


Julien COUVREUR

Copie :
Membres
Chefs de pôle
Equipe de Direction

